

Claus Dieter Classen
Professeur à l'Université de Greifswald,
Professeur invité, Toulouse 4-16 mars 2019

Invitants : Aurore Gaillet, Hélène Gaudin, Joël Andriantsimbazovina
Centre de recherches : IRDEIC (dir. Marc Blanquet)

I. Profil

Mes activités de recherche concernent globalement le droit constitutionnel allemand, le droit européen et le droit comparé, surtout le droit français.

En matière de droit constitutionnel, j'ai travaillé sur les droits fondamentaux (un manuel de 300 p. paraît dans les semaines à venir), en particulier sur la liberté religieuse (manuel droit des religions, 2006, 2^{éd.} 2015, 324 p.) et la liberté de la science (thèse d'« Habilitation », 1994), mais aussi sur les questions concernant l'organisation de l'État (principe de démocratie : un petit livre (2009); les fondements constitutionnels de la participation de l'Allemagne à l'Union européenne (commentaire sur les articles de la Loi Fondamentale, 2018).

En matière de droit européen il y a un manuel (avec un collègue ; 8^e édition à paraître en octobre prochain) et des travaux surtout sur le système juridictionnel et les droits fondamentaux européens.

En plus un certain nombre de mes travaux concernent l'influence du droit européen sur le droit administratif allemand.

En matière de droit comparé il y a un livre sur les droits constitutionnels nationaux dans l'Union européenne (2013), la codirection d'un manuel sur le droit français (2012) et diverses articles.

À côté de mon travail comme professeur à l'Université je suis juge à la Cour constitutionnelle et (à 10 %) à la cour administrative d'appel du Land de Mecklembourg-Poméranie occidentale.

II. Programme d'enseignement

1. Programme de conférences (3 fois 2h, en Français)

1. Liberté de religion et laïcité dans les droits européen et allemand (L3, M2 Droit des libertés)
2. Effets horizontaux des droits fondamentaux européens – et perspective allemande : (Ecole doctorale Droit et Science politique - IRDEIC – CEDRE)
3. Le juge constitutionnel allemand au service de la démocratie – perspective nationale et européenne (Ecole doctorale Droit et Science politique - IRDEIC – CDC)

2. Programme de cours 6h – L1,L2 DD allemand (en Allemand – organisé en accord avec les Pr. A. Gaillet et L. Rass-Masson)

1. L1 S2 Droit allemand : 1h30 Démocratie et litiges entre organes
2. L1 S2 Droit allemand : 1h30 séance d'actualité sur les évolutions récentes du paysage politique allemand (séance ouverte aux L2)
3. L2 S4 : 1h30 séance recours constitutionnel individuel/exemple concret
4. L2 S4 : 1h30 Aperçu de la jurisprudence européenne du BVerfG, de Solange à OMT en passant par Lisbonne

III. Programme de recherche

Je souhaite travailler sur les libertés publiques/droits fondamentaux en France en comparaison avec l'Allemagne.

En Allemagne la jurisprudence et la doctrine ont développé un système complexe de principes (« allgemeine Grundrechtsdogmatik ») qui ne trouve pas d'équivalent en France. La recherche concerne donc la question de savoir comment les divers problèmes qui se posent dans ce cadre en Allemagne sont traités en France.